

Les vœux du maire à la population

Rénovation de l'église : Première tranche au printemps



Les vœux du maire à la population

Dans la continuité de la tradition sociale et conviviale Régis Souabrière maire de Plaisance présentait lundi soir en mairie ses vœux à la population.

Aux nombreuses forces vives de la commune présentes dans la salle il ne cache pas les soucis que sont les baisses de participation de l'état et de la suppression de la taxe d'habitation injuste peut être mais qui ramène 250 000€ à la commune, sera-t-elle compensée et pendant combien de temps.

Il enchaîne avec les changements notables sur la commune. En premier lieu la restructuration de l'école élémentaire projet inter communautaire qui permettra à 150 élèves et leurs enseignants de bénéficier d'installations modernes et agréables. La réouverture de la base de loisirs a été positive, le contrat passé avec un entrepreneur privé est renouvelé pour 12 ans.

La première tranche de rénovation de l'église va débuter dans les prochains jours, la tonnellerie de l'Adour ajoute la mérranderie à ses activités avec l'objectif d'une vingtaine d'emplois. A la zone artisanale la chambre funéraire et en cours de construction et un ancien bâtiment en rénovation proposera de la location de boxes et garages. La maison de service au public située dans la poste remplit parfaitement ses missions.

La trésorerie enfin regroupe depuis début janvier celles de Marciac et de Riscle en son sein. Le maire informe que le dernier recensement Insee a révélé une augmentation de la population (+ 0,4%) qui dépasse les 1500 en population totale. Il rappelle le désir de maintenir l'attractivité de la commune malgré les normes malaisées empêchant l'emploi de pesticides sur l'espace public, et précise aussi que l'entretien des trottoirs incombe aux riverains.

Un bâtiment restauré par les services municipaux sera proposé à la location. Pour conclure il remercie artisans, commerçants, entreprises, professions libérales, corps constitués, fonctionnaires d'état ou territoriaux, les associations, les bénévoles, qui par leur actions contribuent au bien vivre ensemble. Avec son conseil il souhaite aux présents ainsi qu'à leurs proches bonne et heureuse année 2018.



Le maire régis Souabrière lors des vœux



Une belle assistance en mairie